

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 10 (1982)
Heft: 2

Artikel: Vers l'avenir....
Autor: Jean des Neiges / Brodard, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-240410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VERS L'AVENIR ...



Dans mon dernier "billet" j'ai fait une rapide rétrospective de la vie de notre "Ami du Patois" depuis sa fondation il y a 10 ans. Je suis certain d'être dans le vrai en augurant un avenir fécond pour notre Association comme pour la revue qui s'en fait le porte-parole. L'Assemblée du Conseil Romand du 15 mai dernier en est la preuve! Ce Conseil, le premier présidé par no-

tre président "tout neuf" M. Emile DAYER d'Hérémence (on a ses titres de noblesse dans le beau Valais!) donna la mesure de notre nouveau "meneur": des idées claires, un esprit de décision certain et une connaissance des affaires qui permet d'aller de l'avant sans hésitation. Nous n'en voulons pour preuve que cette séance prévue pour la matinée et l'après-midi, se terminer à midi sonnant, tous les tractanda ayant été traités!!!

Mon propos n'est pas de retracer tout ce qui se passa au cours de ces assises romandes, ce d'autant plus que notre Président sut s'adjoindre des collaborateurs dignes de leurs prédecesseurs. En effet, le secrétariat est assumé par Mme. Schülé, elle-même présidente de "L'Heimatchutz" ce qui se passe de commentaires. La caisse, elle, sera gérée par M. Bonvin, ancien tenancier de l'Hôtel "Orient" à Lausanne. C'est dire que la "galette" va prendre des proportions enviables au cours de ces quatre années qui nous séparent de la prochaine fête Romande des patoisants en l'an 85... de notre siècle.!

Dans le dernier numéro de cette année, nous pourrons

vous donner des nouvelles du résultat réjouissant de la pétition à la Radion pour une meilleure répartition des émissions patoises, ainsi qu'un programme d'activité pour chaque cantonale si nous voulons que les "étoiles valaisannes" puissent heureusement surmonter la "crosse" jurassienne d'heureuse mémoire.

Il y aura effectivement des améliorations à apporter, lors de l'organisation de la prochaine fête romande, comme pour les concours littéraires, afin de parer à quelques lacunes inhérentes à ce genre d'organisation comme de concours. Il ne faut pas oublier en effet, que les gens de plume, sont aussi munis d'un "bec" et que ce dernier transcrit avec vigueur, les sentiments d'un concurrent... étonné... pour ne pas dire plus !! Mais là encore, il faut féliciter le Jury, à quel niveau que ce soit, qui a jugé les travaux présentés et non le "bonnet" qui l'a réalisé. Ce n'est pas toujours facile! Si nous voulons maintenir la qualité de nos écrits qui seront le témoignage de votre activité, il faudra savoir faire un choix judicieux, non pas en fonction du nombre de travaux présentés, mais de leur qualité.

Et puis une bonne nouvelle. Notre président, décida qu'il était nécessaire que chaque association cantonale, désigne un correspondant pour "L'Ami du Patois". Vous aurez donc, dès ce numéro, la rubrique des cantons. Notre revue sera donc réellement la mosaïque de ce qui se fait sur le plan romand. Alors, cher Président Cantonal, avec votre comité, vous désignerez la personne responsable de la vie du patois dans votre région. Vous pourrez, si vous le voulez, agrémenter la titulature de votre canton par un cliché qui "chapeautera" chaque fois la rubrique qui vous sera réservée. Les articles seront à adresser pour le 5 des mois de Mars, Juin, Septembre et Décembre de chaque année au plus tard. Votre canton sera cité dans chaque numéro. Alors, cher ami président, n'allez pas au-devant d'une déception qui sera additionnée de regret, si en regard de la rubrique qui vous sera réservée il n'y a qu'un ? Vos abonnés à la revue seront,

chers Comités cantonaux, à la mesure de votre activité décrite dans "L'Ami du Patois"!.

En voilà assez dit pour cette fois.

A vous toutes et tous, chers lectrices et lecteurs, bonnes vacances pour ceux qui en prennent et bon été à chacun. Que la santé soit votre partage, afin que vous puissiez, apprécier dans toute sa mesure, la beauté de notre cher pays romand que Dieu nous a donné pour l'aimer, le servir et le chanter avec Carlo Boller:

.... Et chantons en choeur
Le pays romand.....

Jean des Neiges



NOTRE PATOIS

Notre excellent patoisant M. Aloys Brodard, professeur en la matière, tiendra dès maintenant la rubrique "Patois de chez nous". Dans chaque numéro, il interprétera le sens d'un mot en patois de la Gruyère. Nous saluons avec joie ce collaborateur qui nous apporte le fruit de sa longue expérience de pédagogue et l'en remercions.

Adiche vo : adieu, au revoir.



Salutation usitée pour prendre congé de quelqu'un, soit aussi pour lui répondre, si en partant, il a employé une autre formule.

On n'attache pas une idée religieuse, mais il paraît que cela a dû signifier : Dieu soit avec vous: A Dyu chê vo, Dieu soit avec vous.

Illustrant notre explication, écoutons maintenant Dèni Din Bou dans ce quatrain en patois de la Sarine:

Adichevo, galè velâdzou

Pitita miy'adichevo

Inbranchin no lou dêri yadzou

Adyu ! To lè fournain por no.